

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	7 Vestiaire Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	8 Ordures ménagères Récupération Encombrants	9 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h)	10	11
12	13	14 St-Valentin! Vestiaire Biblio	15 Date de tombée Journal L'Info	16 Soirée-cinéma (18h30, salle Léo-Théroux)	17 Âge d'Or Danse (19h30, salle Léo- Théroux)	18
19	20 Conférence 55 ans et + (10h, salle commun.)	21 Vestiaire Biblio Âge d'Or (déjeuner- rencontre, rest. Comme Chez Soi) Afeas (17h30, rest. Ti-Den)	22 Ordures ménagères Récupération	23	24	25
26	27	28 Vestiaire Biblio	29			

**Desjardins**
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Aimé
- Saint-Louis
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

Téléphone : (450) 746-4646
Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



Une année a débuté depuis peu, gardons en mémoire tous les bons souhaits que nous avons reçus des gens que nous aimons pendant la période des Fêtes. Prenons donc un temps d'arrêt pour profiter de l'hiver qui se poursuit, pour mieux réfléchir à notre futur et passer à l'attaque quand le printemps se réveillera.

Qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour adhérer à la demande de M. Lionel Émard, curé, afin de vous transmettre le texte intégral que M. Louis R. Joyal, maire de Yamaska, a lu aux citoyens lors de la messe du Jour de l'An.

Chers concitoyennes, chers concitoyens,
Comme l'exprimait M. le Curé à la fin de la messe de Minuit, nous sommes privilégiés de demeurer dans notre municipalité où coule la belle rivière Yamaska. Nous sommes également favorisés d'avoir encore une messe de Minuit avec de très beaux chants et ce, dans une aussi belle église.

L'année 2011 a été une année de réalisations de plusieurs projets municipaux afin d'améliorer notre qualité de vie à nous tous et faire en sorte de rendre attrayante notre municipalité pour de nouveaux résidents. Déjà, des citoyens d'un certain âge ayant quitté Yamaska, pensent à y revenir. Il est important que nous soyons tous à l'écoute et accueillants envers les nouveaux résidents désireux de s'installer chez-nous. Nous continuerons, en 2012, membres du Conseil et moi-même, à travailler à l'épanouissement de notre municipalité.

J'aimerais souligner et remercier encore une fois, tous les bénévoles qui travaillent au niveau des différents comités. Sans eux, la municipalité ne saurait demeurer aussi vivante. Cela signifie pour moi un grand sentiment d'appartenance à notre milieu de vie et un stimulant sans précédent à la vie communautaire.

Un fait marquant de 2010 aura été la tempête Irène qui a causé un accident tragique avec la disparition de M. Réal Nadeau. Le fait de perdre une personne comme M. Nadeau, qui était très dévoué et disponible pour les citoyens de Yamaska, laisse un grand vide et nous interpelle tous. Mais plus profondément, cela nous porte à réfléchir et à prendre conscience que nous sommes très vulnérables et qu'on ne sait jamais ce que nous réserve l'avenir, comme M. Nadeau qui nous a quitté très rapidement sans nous dire au revoir.

Alors, j'aimerais vous laisser comme message en 2012, de prendre le temps de profiter du moment présent, de prendre le temps d'aimer, de prendre le temps d'écouter, de prendre le temps de s'entraider, de prendre le temps d'être disponible aux autres dans le besoin.

Au nom des membres du Conseil, au nom de mon épouse Thérèse et en mon nom, je souhaite à tous, une Bonne Année, de la santé et beaucoup de bonheur en vous et autour de vous. Que Dieu vous protège.

Louis R. Joyal, maire

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 15 février 2012

Prochaine parution : 1^{er} mars 2012

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributed.net

Conseillères et conseillers :

Louise Caya 450 789-3061
loca@sympatico.ca

Sébastien Brouillard 450 789-0232
sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianeibibeu202@hotmail.com

Bernard Le Page 450 789-5750
b1417@hotmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale

Brigitte Vachon 450 789-2489

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912
Brigitte Vachon cell.
450 880-0726

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Sécurité canine provinciale :
450 780-5668 ou 819 221-2033

Permis de construction,
rénovation (mardi pm et jeudi)
450 789-2489

Richard Saucier,
inspecteur municipal
450 880-0712

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 789-2124

Bureau de poste
450 789-2317

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
450 788-2260



SYLVAIN SIMARD
DÉPUTÉ DE RICHELIEU



À VOTRE SERVICE
Bureau de circonscription :
71, De Ramezay, Sorel-Tracy, bureau 101
Tél. : 450 742 3781
Site internet : www.sylvainsimard.qc.ca



LOUIS PLAMONDON
DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Téléc.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca

Autobus Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

VR YAMASKA
Vente • Achat • Échange

ANDRÉ ST-HILAIRE

Tél. : 450 789-5000
Téléc. : 450 789-0011

3 rang Bord de l'Eau Est
YAMASKA (QUÉBEC) J0G 1X0



vryamaska.com

vryamaska@bellnet.ca

MARCHE RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



SERVI-EXPRESS DÉPANNEUR

Station-service Petro-T

174, Mgr-Parenteau
Yamaska
J0G 1W0

Tél. : 450 789-3074

Fax. : 450 789-3074

Pétition à l'attention des membres de
l'Assemblée nationale du Québec

Novembre 2011



CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a lui-même identifié, et ce depuis déjà plusieurs années, la rivière Yamaska comme étant l’affluent le plus pollué du fleuve Saint-Laurent;



CONSIDÉRANT QUE cet état de fait persiste toujours alors que le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs statuait tout récemment que « la capacité de la rivière Yamaska à recevoir les polluants d’origine humaine est encore aujourd’hui largement dépassée »;



CONSIDÉRANT QUE, comme société, il est impératif de tout mettre en œuvre aujourd’hui afin de laisser demain un environnement sain et des écosystèmes fonctionnels pour le bénéfice de ceux qui nous suivront;

Nous, citoyens, devant ce constat clair et non équivoque, demandons au gouvernement du Québec de reconnaître la situation comme étant une urgence nationale et ainsi de mettre en place des mesures exceptionnelles pour solutionner ce problème de façon durable.

Nom complet : _____

Municipalité : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

La Fondation SÉTHY remettra cette pétition aux députés du bassin versant de la rivière Yamaska afin qu'ils la déposent à l'Assemblée nationale.

La pétition en-ligne : www.petitionyamaska.org



La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) est un organisme de bienfaisance voué à protéger et rétablir les écosystèmes et leurs composantes faunistiques et floristiques. Elle souhaite que son initiative crée une vaste mobilisation citoyenne qui déferlera comme une vague...

Fondation SÉTHY – C.P. 142, Granby (Québec), J2G 84E – info@fondationsethy.org – www.fondationsethy.org

LA PROPRETÉ À YAMASKA,
L’AFFAIRE DE TOUS!

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

CHARGES

Administration générale

Conseil municipal	49 330 \$
Application de la Loi	1 000 \$
Gestion financière et administrative	293 515 \$
Évaluation.....	28 705 \$
Gestion du personnel	1 000 \$
Autres	72 600 \$
Total administration générale.....	446 150 \$

Sécurité publique

Police.....	117 079 \$
Protection contre l'incendie	87 447 \$
Sécurité civile	730 \$
Total sécurité publique.....	205 256 \$

Transport

Voirie municipale.....	198 400 \$
Enlèvement de la neige.....	90 000 \$
Éclairage des rues	11 000 \$
Circulation et stationnement.....	2 500 \$
Total transport	301 900 \$

Hygiène du milieu

Purification et traitement de l'eau.....	117 460 \$
Réseau de distribution de l'eau	58 200 \$
Traitement des eaux usées.....	28 500 \$
Réseau d'égout.....	35 500 \$
Matières résiduelles	101 780 \$
Amélioration des cours d'eau....	283 712 \$
Total hygiène du milieu	625 152 \$

Santé et bien-être

Logement social	7 500 \$
Autres (coop de santé).....	19 000 \$
Total santé et bien-être.....	26 500 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	33 050 \$
Promotion et développement économique.....	22 042 \$
Total aménagement, urbanisme et développement.....	55 092 \$

Loisirs et culture

Centres communautaires.....	37 700 \$
Patinoires extérieures et nouveaux jeux	15 300 \$
Ports de plaisance	1 000 \$
Terrains de jeux	18 700 \$
Autres activités récréatives	19 000 \$
Bibliothèque	9 350 \$
Total loisirs et culture	101 050 \$

Frais de financement

Intérêts sur dette à long terme	302 019 \$
Remboursement du fonds de roulement	12 000 \$
Total frais de financement	314 019 \$

TOTAL DES CHARGES

2 075 119 \$

Remboursement de la dette à long terme

878 500 \$

Activités d'investissements

400 000 \$

3 353 619 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 (SUITE)

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière

Générale.....	843 000 \$
Générale – service de la dette	31 000 \$
Générale – opération des égouts	6 400 \$

Total des taxes sur la valeur foncière880 400 \$

Tarification pour services municipaux

Taxes d'eau (tarif fixe et compteur)	175 000 \$
Taxes d'égout (opération)	57 420 \$
Taxes d'égout (service de la dette)	192 758 \$
Taxes d'aqueduc (service de la dette)	76 432 \$
Enlèvement des ordures	101 430 \$
Sûreté du Québec	117 000 \$

Total tarification pour services municipaux.....720 040 \$

Paielements tenant lieu de taxes

Compensation du gouvernement pour écoles primaires	7 900 \$
Cours d'eau	283 712 \$

Total paiement tenant lieu de taxes 291 612 \$

Autres revenus de sources locales

Imposition de droits (permis et mutation)	28 500 \$
Amendes perçues	4 000 \$
Intérêts	11 000 \$
Autres (locations, etc.)	11 879 \$

Total autres revenus de sources locales55 379 \$

Transferts

Transferts inconditionnels du gouvernement	1 061 467 \$
Transferts conditionnels du gouvernement	48 721 \$

Total des transferts.....1 110 188 \$

TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT 3 057 619 \$

Affectation de l'excédent accumulé

- aux activités d'investissement	296 000 \$
--	------------

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS 3 353 619 \$

TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION

Taux de taxes sur la valeur foncière

Foncière générale : 0,73 \$/100 \$ d'évaluation
Foncière spéciale générale pour le service de la dette – aqueduc et égout : 0,026 \$/100 \$ d'évaluation
Foncière spéciale générale pour les coûts d'opération reliés à l'égout : 0,0054 \$/100 \$ d'évaluation

Taxes, compensation et tarification sur une autre base

Eau : tarif de base par unité desservie.....	80,00 \$
Eau : consommation du 1000 gallons.....	2,83 \$
Eau : consommation du mètre cube	0,62 \$
Égout opération.....	132,00 \$
Ordures par unité permanente....	111,34 \$
Ordures (2° bac noir).....	55,00 \$
Ordures par unité saisonnière.....	55,67 \$
Sûreté du Québec (unité permanente ou saisonnière)...	115,00 \$
Service de la dette aqueduc par unité desservie.....	88,00 \$
Service de la dette égout par unité desservie.....	417,00 \$

Hommage aux aînés

Hommage à Mme Juliana Guilbault!

Le 24 février 1922, à Yamaska, dans le rang du Grand-Chenal, Rose-Alma Thérout donna naissance à la plus merveilleuse des femmes qu'elle prénommera Julienne mais que son époux, Georges Guilbault, fier de sa première fille, appellera plutôt Juliana. Elle célébrera donc, le mois prochain, son quatre-vingt dixième anniversaire de naissance.

Dès son jeune âge, Juliana participe aux travaux de la ferme et plus âgée, elle ira travailler à Sorel comme secrétaire pour le notaire Fournier. En 1944, alors qu'elle visitait l'exposition agricole de St-François, elle fit la rencontre de M. Gilbert Proulx, qu'elle épousa le 24 avril 1946. De cette union, naquirent 10 enfants. Après avoir passé quelques années sur une ferme, ils s'installent au village où Juliana exploite avec succès un magasin de coupons. Mais avec la grande famille, c'est devenu trop prenant. Avec les années qui passent et les enfants qui grandissent, on retrouve Juliana s'activant à vendre des antiquités pour son fils dans le garage jouxtant la résidence. Que de belles années elle a vécues alors, disait-elle!

Vers le début des années 2000, le couple vend la maison pour s'installer sur la rue Cardin. Mais la santé de son mari se détériore, on doit se résigner à le placer. Ce fut de durs moments pour elle et sa famille. Mais comme quoi, tout s'arrange dans la vie, Juliana quitte alors son logis pour aller s'installer avec sa fille, Danielle et ses petits-fils.

Celle-ci profite de l'occasion pour lui souhaiter un heureux anniversaire et la remercier pour ce qu'elle a fait pour elle et sa famille. Elle considère que c'est un privilège d'avoir pu bénéficier de la présence de sa mère

et lui souhaite de pouvoir vivre encore beaucoup d'autres années entourée de ceux qui l'aiment! Selon Danielle, cela fait de sa mère la plus merveilleuse des mères, des grands-mères, et une belle-mère adorée!!! Elle tient aussi à remercier ses enfants de prendre si bien soin de leur grand-maman!



Bon Anniversaire Mme Juliana et on vous souhaite encore beaucoup de bonheur!!!

Merci à Danielle Proulx pour les lignes fournies pour la préparation de ce texte!

Diane De Tonnancourt

Bon anniversaire à :
Mme Éva Hébert-Thérout
6 février 1916 (96 ans)
M. Georges Péliissier
6 février 1916 (96 ans)

Groupe de rencontre pour suivi de santé des 55 ans et plus
Conférence
Laboratoire Julien Paul
Sophie Tremblay, orthésiste
PATHOLOGIES DU PIED, SOINS ET CHOIX D'UN BON SOULIER
Le lundi 20 février 10h00
Salle communautaire de Yamaska, 137 rue Principale
* Suivi du bilan de santé avec l'infirmière à 9h00
Information et inscription au 450 788-2260
Bienvenue à tous!



MESSAGE DE LA SQ
AUX AMATEURS DE MOTONEIGE

En ce début de saison hivernale, la Sûreté du Québec désire rappeler quelques règles de sécurité aux amateurs de motoneige afin de réduire le nombre d'accidents reliés à la pratique de ce sport.

Encore aujourd'hui, les excès de vitesse, l'abus d'alcool et les imprudences sont les principales causes d'accidents, aussi bien sur les chemins publics, sur les plans d'eau que sur les sentiers de motoneige. Seulement pour les premiers mois de 2011, 18 motoneigistes ont perdu la vie, soit le même nombre que pour toute la saison 2010.

Plusieurs de ces accidents pourraient être évités si les utilisateurs de motoneige suivaient les quelques règles de sécurité suivantes.

Éviter de circuler sur un plan d'eau et de prendre plutôt les sentiers balisés, car l'état de la glace peut changer rapidement.

La nuit, conduire lentement et prudemment. Des obstacles dissimulés tels des quais peuvent se confondre avec la surface d'un lac.

Se munir d'une trousse de survie. La noirceur et les rafales de neige peuvent facilement vous désorienter. Si vous vous perdez, demeurez calmes et visibles, arrêtez-vous jusqu'à ce que vous vous retrouviez tout en laissant tourner votre moteur, afin que vos phares puissent être vus.

Votre trousse devrait comporter principalement un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une corde de nylon pouvant servir au remorquage, une scie ou une hache, une carte et une boussole ou même un GPS, des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère

traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Avant de quitter pour une randonnée, avertir un proche ou un voisin de votre départ. Et surtout, **ne pas consommer de boissons alcoolisées**, lorsque vous conduisez une motoneige.

N'oubliez surtout pas que la sécurité demeure un atout majeur dans la réussite d'une belle randonnée !

Sergente-Int. Lucie Poirier
Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947, poste 111

Transport adapté

Les membres du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel ont mandaté, la Société de transport adapté de Richelieu (STAR) , portant aujourd'hui le nom de Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel, pour que l'organisme desserve les douze municipalités de son territoire. Le transport adapté est un service de transport collectif porte-à-porte destiné aux personnes ayant des limitations (handicaps physiques et déficiences intellectuelles).

La Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) spécifie que pour avoir droit au transport adapté, il faut répondre aux deux exigences suivantes :

1. Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante, et être limitée dans l'accomplissement des activités normales;
2. Avoir des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un tel service.

Pour toute question concernant le service de transport adapté, veuillez communiquer avec le **Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel au 450 746-7827 ou avec la MRC au 450 743-2703.**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 (SUITE)

- o Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique, en deux versements égaux ou en trois versements égaux (*art. 5, RY-53-2011*).

- o Le versement unique ou le premier versement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit le trentième jour de l'expédition du compte. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit l'écoulement du délai au cours duquel peut être effectué le deuxième versement (*art. 6, RY-53-2011*).

- o Les modalités de paiement établies aux articles 5 et 6 du présent règlement s'appliquent également aux compensations municipales que la municipalité perçoit (*art. 7, RY-53-2011*).

- o Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échü est alors exigible immédiatement (*art. 8, RY-53-2011*).

Taux d'intérêt sur les arrérages

- o Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 12 % à compter du moment où ils deviennent exigibles (*art. 9, RY-53-2011*).

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) – 2012-2013-2014

Installation et/ou changement de conduites d'égout dans certains secteurs..... 500 000 \$

Installation d'une conduite d'égout pluvial sur la rue Saint-Michel..... 100 000 \$

Réfection des fondations et du pavage rang du Grand-Chenal 700 000 \$

Réfection des fondations et du pavage rang du Petit-Chenal..... 600 000 \$

Revitalisation du parc J.-B.-Saint-Germain 90 000 \$

Construction d'une voie cyclable, route 132..... 36 000 \$

Réfection du Calvaire 35 000 \$

Contribution à un centre multifonctionnel 100 000 \$

Total 2 161 000 \$

PROJET D'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MAINTENANT SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

Consultez le site de la municipalité : www.yamaska.ca sous l'onglet «Le Conseil» et «Procès-verbaux»

Les projets d'ordre du jour sont publiés le vendredi précédant la séance du Conseil.

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 5 décembre 2011

- Le Conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2012 qui se tiendront à la salle Léo-Théroux, située au 45, rue Cardin à Yamaska et débuteront à 20 h.:

- 16 janvier (3e lundi)	- 6 février
- 5 mars	- 2 avril
- 7 mai	- 4 juin
- 3 juillet (mardi)	- 13 août (2e lundi)
- 4 septembre (mardi)	- 1er octobre
- 5 novembre	- 3 décembre
- Dans le cadre de la campagne de promotion du cyclotourisme en Montérégie organisée par Tourisme Montérégie, la Municipalité accepte d'être identifiée à titre de «Ville Relais» sur les outils promotionnels développés dans le cadre de ladite campagne de promotion moyennant une contribution de 1000 \$.
- Le ministère des Transports du Québec prévoit procéder au pavage d'un tronçon de la route 132, situé entre la limite de la Municipalité de Saint-Robert et la rue Fagnan sur le territoire de la Municipalité de Yamaska en 2012-2013. La Municipalité de Yamaska souhaite donc profiter de l'opportunité offerte, par le ministère des Transports du Québec, soit de doter ledit tronçon d'une voie cyclable de 1,75 mètres de largeur au lieu de 1 mètre afin que les usagers puissent bénéficier d'une voie cyclable sécuritaire et conforme. Elle s'engage à participer financièrement aux travaux de pavage des accotements de la route 132 pour la portion située entre la limite de la Municipalité de Saint-Robert et la rue Fagnan, pour un montant approximatif de 36 000 \$.

Municipalité de Yamaska

Offre d'emploi



Titre du poste :

Adjoint à l'inspecteur municipal

Type de poste :

Permanent, temps plein

Date limite du concours :

24 février 2012

Responsabilités :

Le titulaire du poste effectuera divers travaux relatifs à l'entretien des infrastructures des parcs et des bâtiments municipaux, incluant des travaux de conciergerie.

Exigences et qualités recherchées :

- Détenir un permis de conduire valide
- Posséder un véhicule
- La personne recherchée devra être polyvalente, autonome et capable de travailler sous un minimum de supervision. Elle devra également être en bonne forme physique, être ponctuelle et faire preuve d'initiative.

Conditions salariales :

À discuter.

Responsable :

Brigitte Vachon
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Yamaska
100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0
Courriel : bvachon@bas-richelieu.net
Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970

Organismes

Afeas

LA VOIX DES FEMMES INFLUENTES

PROCHAINE RENCONTRE :

Souper et spectacle pour célébrer la Saint-Valentin



Date : **Mardi, 21 février 2012**
Heure : **17h30** (membres et conjoints)
Endroit : Restaurant Ti-Den
Coût : 15\$/ personne
Taxes et Pourboires inclus
Payable lors de votre réservation

Après le souper, un spectacle en chansons vous sera présenté par Élodie Cyrenne de Trois-Rivières.

À venir

GALA EXCELLENCE AU FÉMININ

Date : **Vendredi, 2 mars 2012**
Endroit : Hôtel Best Western de Drummondville

Spectacle : **La Famille Dion**

L'Afeas de Yamaska est très choyée cette année. Elle présente **quatre (4) candidates**, au Prix Excellence au Féminin. Il s'agit de Mesdames :

Lyna Tremblay : catégorie Affaires
Diane De Tonnancourt : catégorie Politique
Jolyanne De Tonnancourt : catégorie Relève
France Guilbault : catégorie Santé

La soirée débute par un vernissage, un cocktail suivi d'un banquet pendant lequel la présentation des candidates des différentes catégories se fera sur écran géant. Nous vous invitons en grand nombre à participer à ce magnifique gala. Membres, non-membres, parents, amis et connaissances sauront encourager nos candidates tout en appréciant un spectacle de qualité. C'est une soirée à ne pas manquer au coût minime de 55,00 \$!

Vous pouvez vous procurer vos billets dès maintenant au coût de 55,00 \$. Pour toutes informations pertinentes, vous contactez Diane Bibeau au 450 789-2175. Nous vous faisons remarquer que la quantité de billets est limitée.

Cours

L'Afeas Yamaska offre deux (2) cours pour la saison d'hiver.

Il s'agit du cours de tissage qui a débuté en janvier. Mme Louise Lamothe assure l'enseignement aux personnes qui n'ont aucune connaissance comme à celles qui possèdent de l'expérience. Il reste des places disponibles. Pour information : Solange Bérard au 450 789-2594 et Diane Bibeau au 450 789-2175.

Le cours de yoga entamera la session d'hiver le mercredi, 1^{er} février prochain. Pour information : Diane Bibeau au 450 789-2175

Bonne St-Valentin !

Pensées :

C'est quand on a rencontré l'essentiel et l'invisible de quelqu'un qu'on ne peut plus s'en passer. Le bonheur consiste à posséder ce que l'on aime et à aimer ce qu'on possède.

J.B. de Laborde

Nicole Bouchard

Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

RAPPEL

COURS DE PEINTURE

Sylvie Chaîné, artiste-peintre

Inscriptions dès maintenant au 450 789-2775

Info-Biblio

NOUVELLES PROCÉDURES DE FONCTIONNEMENT À PARTIR DE JANVIER 2012

- Vous devez rapporter tous les livres empruntés lorsque vous venez à la bibliothèque, y compris ceux que vous renouvelez.
- Vous avez trois (3) semaines pour lire une NOUVEAUTÉ. Après on la passe au suivant.
- Les livres sont renouvelables une fois = 6 semaines.
- Les revues ne sont pas renouvelables.

Ces nouvelles procédures ont été approuvées par tous les bénévoles lors de notre réunion en décembre dernier, afin d'améliorer la gestion de volumes car il y a des livres qui se perdent et nous n'arrivons pas à les retrouver. Merci pour votre collaboration.

Une nouvelle bénévole vient de se joindre à notre équipe, il s'agit de Mme Yvette Breault, ce qui porte le nombre de bénévoles à 24. Bienvenue Yvette parmi nous!

Merci aux abonnés et à tous les bénévoles pour votre appui! Bienvenue à votre biblio.

Thérèse D'Aoust, responsable bénévole.

Âge d'Or

L'hiver s'est installé et a tout recouvert de son manteau blanc. Pourtant, la froidure n'empêche pas le soleil de montrer le bout de son nez assez souvent heureusement. Si les activités extérieures en séduisent plusieurs, les activités intérieures, telle la danse, demeurent toujours en bonne place. Alors, pour les intéressés, c'est le **vendredi 17 février prochain** qu'aura lieu notre prochaine **soirée de danse, à 19h30, à la salle Léo-Théroux**. Même si le mercure courtise les -15° ou -10° degrés Celsius, la musique, sous la direction

d'Yvon Daunais, se chargera de réchauffer les cœurs et de soulever les pieds au rythme des airs appréciés. Café et buffet froid clôtureront cette rencontre. Bienvenue à tous! Le seul pré-requis demandé : apportez votre bonne humeur, votre joie et votre dynamisme!

Le **déjeuner-rencontre** du mois de février aura lieu au **restaurant Comme Chez-Soi** de St-François-du-Lac, le **mardi 21 février 2012**. Et vers 10h, ce sera le baseball poche (comme tous les mardis de 10h à 11h30) et les cartes à la salle communautaire du 137, rue Principale à Yamaska, suivis d'un léger buffet froid. En après-midi, les activités régulières retrouvent leur place comme tous les mardis, à 13 h 30, bingo, cartes, billard. Bienvenue à tous les membres et membres-amis!

Yolande Légaré, secrétaire

Comité des Fêtes

Soirée famille Cantin

Dépenses

- Publicité	232,00 \$
- Billets	130,00 \$
- Son et musique	2 200,00 \$
- Épicerie et autres	825,46 \$
Dépenses total	3 387,46 \$

Revenus

- Vente de billets	2 376,00 \$
- Vestiaire	135,00 \$
- Moitié-moitié (500 \$/2)	250,00 \$
- Pourboires	280,00 \$
- Bar	1 804,70 \$
- Commanditaires	200,00 \$
Revenus total	5 045,70 \$

Surplus de l'activité : 1 658,24 \$

Défi-Santé 5/30

Yamaska lance un défi à sa population....

Le Défi 5/30 se tiendra cette année du **1^{er} mars au 11 avril prochain** et Yamaska a annoncé sa participation à cette activité qui se tient provincialement.

Donc, à partir du 1^{er} mars, la Municipalité vous propose de marcher tous ensemble 30 minutes par jour. Le point de ralliement se situera face au parc J.-B. St-Germain pour emprunter un circuit longeant la rue Principale jusqu'à la rue J.-B. St-Germain, se poursuivant jusqu'à la rue St-Michel jusqu'à la rue Mgr-Parenteau pour reprendre la rue Principale et se terminer toujours face au parc J.-B. St-Germain. C'est un tracé que beaucoup de citoyens empruntent déjà et qui dure plus ou moins 30 minutes.

Pour inciter les citoyens de tous âges à y prendre part, nous remettrons des coupons de participation à chacune des marches. À la fin du programme, la Municipalité remettra lors d'un tirage un montant de 200,00 \$. Aussi, lors des trois premières journées de marche soit les 1^{er}, 2 et 3 mars, **chaque participant qui s'inscrira au Défi-santé 5/30 recevra cinq (5) coupons de participation et par la suite, un (1) coupon pour chaque marche complétée**. Mais à tout moment entre le 1^{er} mars et le 11 avril, vous pourrez vous joindre au groupe car le but à atteindre est une meilleure forme physique pour tous.

Horaire des marches:

- Les lundis, mercredis et vendredis, à 14h30;
- Les mardis et jeudis, à 19h30;
- Les samedis, à 14h30.

Vous pouvez aussi **visiter le site web www.defisante.ca pour vous inscrire dans la catégorie SOLO, ÉQUIPE OU FAMILLE**. L'an dernier, 178 municipalités étaient inscrites et en 2012, Yamaska en fera partie. Vous trouverez sur le site des exemples de menus, des recettes et des programmes d'activité physique.

L'École intégrée de Yamaska participe aussi au Défi Santé 5/30. À cet effet, tous les élèves des pavillons Saint-Gabriel et Notre-Dame marcheront **le jeudi 15 mars** prochain. Toute la population est invitée à se joindre à eux pour encourager les jeunes et leur démontrer l'importance d'adopter de saines habitudes de vie.

Également en mars, une conférence portant sur les saines habitudes alimentaires à adopter sera présentée en collaboration avec la Municipalité de Yamaska, l'École intégrée d'Yamaska et le CSSS de Pierre-De Saurel. Des renseignements supplémentaires à ce sujet vous seront transmis dans la prochaine édition du journal *L'Info d'Est en Ouest* du mois de mars.

Relevons le Défi 5/30 tous ensemble pour notre mieux-être!!!!!!

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Parc Léo-Guibault, 100, rue Guibault

Horaire régulier:

Lundi au jeudi :

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre

Vendredi :

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 22h00 hockey libre

Samedi et **Dimanche** :

13h00 à 14h30 patinage libre
14h30 à 17h00 hockey libre
18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 22h00 hockey libre

Notez que durant les journées pédagogiques, les heures d'ouverture sont les mêmes que les samedis et dimanches.

Léo-Paul Desmarais, pour le Comité des loisirs

**À compter de janvier 2012
Des frais seront exigés
pour l'utilisation de bacs
roulants supplémentaires à la
collecte des déchets (bacs
généralement de couleur noire)**



La MRC de Pierre-De Saurel avise la population que depuis le 30 janvier 2012 les citoyens désirant mettre plus d'un bac roulant en bordure de rue ou de route **lors de la collecte des déchets** devront défrayer des frais annuels de 55 \$ par bac supplémentaire.

Le résident devra préalablement se présenter à sa municipalité pour payer les frais requis. Une étiquette autocollante portant un numéro de série et indiquant l'année d'imposition lui sera alors remise. L'étiquette sera obligatoire même si le bac supplémentaire n'est utilisé qu'une seule fois dans l'année.

L'étiquette devra être collée sur la face avant du bac (surface orientée vers la voie publique – côté opposé aux roues), de façon à être bien visible pour le collecteur. Un feuillet explicatif sera remis avec l'autocollant.

En vertu du contrat, l'entrepreneur, la firme EBI environnement inc., a l'obligation de ramasser, **lors de la collecte des déchets**, un seul bac roulant pour chacune des unités d'occupation résidentielle. Il en est de même pour les multilogements (exemple : un immeuble de 10 logements peut déposer en bordure de rue, sans frais supplémentaires, jusqu'à 10 bacs) ainsi que pour les établissements industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) qui ne disposent pas de conteneurs. À défaut d'un tel paiement, l'entrepreneur sera dans l'obligation de ne ramasser qu'un seul bac par unité à desservir. Le montant de 55 \$ par bac supplémentaire a été fixé de façon à couvrir les coûts prévus au contrat des matières résiduelles ainsi que les frais inhérents à l'impression des autocollants de plastique.

Les conseillers régionaux ont prévu cette nouvelle mesure contractuelle dans le but de réduire les coûts associés à la collecte des déchets et dans un plus grand souci d'équité. Ce changement s'appliquera uniquement à l'usage des bacs « noirs » car, dans une volonté d'encourager une meilleure récupération des matières recyclables, le Conseil de la MRC a décidé de ne pas limiter, lors d'une même collecte, le nombre de bacs « bleus » par unité à desservir.

Pour plus d'information :
Mohamed Aliouane
Chargé de projet - contrat de collecte et de gestion des matières résiduelles
MRC de Pierre-De Saurel
(450) 743-2703
malouane@pierredeasurel.com



**Abonnez-vous dès
aujourd'hui!**

**Internet résidentiel à partir de 24,95 \$ et forfait
affaires aussi disponible***

Contactez Nancy Langlais au 450 782-3306

La haute vitesse est maintenant disponible pour Yamaska

* *Frais d'installation modem 249,99 \$ et part sociale de 50 \$ plus les taxes applicables exigés au moment du branchement. Prix sujets à changement sans préavis.*

Coop de services internet Pierre-De Saurel
www.cooptique.net

Organismes

La vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

Visite pastorale de notre nouvel évêque Mgr André Gazaille

Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, visitera notre communauté paroissiale, à l'occasion des messes de la fin du 18-19 février prochains. Cette visite pastorale en est une d'abord d'amitié avec les membres de notre communauté chrétienne. Mgr sera heureux de saluer personnellement les personnes qui voudront bien lui souhaiter la bienvenue. Merci à l'avance pour l'accueil que vous manifesterez à notre nouvel évêque. L'horaire de la visite de Mgr correspondra aux heures habituelles de messe : samedi 18 février, à 16h30 et dimanche 19 février, à 9h30 Yamaska. Mgr présidera chacune des eucharisties de cette fin de semaine.

Célébration de la confirmation :
Jeudi le 1^{er} mars 2012, à 19h00 à la sacristie de l'église d'Yamaska rencontre des parents qui désirent présenter leur enfant au sacrement de la confirmation. A cette rencontre, il sera question de la démarche de préparation et des dates de rencontres avec les futurs confirmés. Pour cette rencontre du jeudi 1^{er} mars seule la présence des parents est demandée.

Vers la création d'une nouvelle paroisse :
Le jeudi 8 décembre 2011, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, a participé à la rencontre conjointe du Conseil d'Orientation Pastorale (COP) et du Comité de travail pour la création de la nouvelle paroisse – une trentaine de personnes – afin de se mettre au courant de l'état de la situation pastorale des six paroisses de notre secteur et de la mission d'Odanak et de l'avancement de la réflexion qui se fait à propos de la création de la nouvelle paroisse.

Une donnée claire est ressortie de cette rencontre, Mgr Gazaille désire que le travail de ces deux groupes se poursuive. Il a rappelé cependant, à propos du Comité de travail pour la création de la nouvelle paroisse, que ce qui traîne trop en longueur finit par ne donner aucun résultat. Il faut dire que ça fait près de trois ans qu'une équipe, formée de représentants des six paroisses et de la mission, réfléchit sur la question; le temps de la cueillette d'un fruit est arrivé. Aucune décision ou orientation ferme n'est encore ressortie du Comité de travail. Une chose est claire cependant, un regroupement des paroisses doit être réalisé. Est-ce que ça sera un regroupement de six paroisses en une seule paroisse? ou un regroupement de trois/quatre paroisses en deux paroisses distinctes? C'est une question que devra étudier le Comité de travail pour la création de la nouvelle paroisse.

Statistiques de la paroisse d'Yamaska

Au cours de l'année 2011, il y eu 25 baptêmes, 3 mariages, 15 funérailles et 17 sépultures. A propos des baptêmes, il faut dire cependant que 11 des 25 parents venaient de l'extérieur ; mais la majorité de ces onze parents tenaient à faire baptiser leur enfant dans la paroisse dont les parents sont encore à Yamaska. Quant aux 15 funérailles, toutes les personnes avaient fait leur vie à Yamaska ; elles avaient quitté Yamaska à leur retraite avancée.

Lionel Emard, prêtre-curé



Comité des loisirs de Yamaska

Soirée-cinéma

Un film sera présenté **le 16 février 2012, à 18h30**, à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin, Yamaska.